



**PREFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**SÉCHERESSE DE JUIN À SEPTEMBRE 2025
SUR 25 COMMUNES DE LA MARTINIQUE**

**DOSSIER DE DÉCLARATION DE PERTES DE RÉCOLTES
ET DE DEMANDE D'INDEMNISATION**



**Dépôt du dossier PAPIER UNIQUEMENT les
2, 3 et 4 Mars 2026 entre 8h00 et 12h00 à la DAAF (1 dossier par
exploitation agricole)**

**Seuls les dossiers COMPLETS seront enregistrés, aucun dossier ne
sera réceptionné par mail**

Identification du demandeur :

Numéro PACAGE : 97200 |_____| SIRET : _____

Nom _____ ou _____ raison _____ sociale : _____
Prénom : _____

Date de naissance (pour les exploitants individuels) : |____|/|____|/|____|

Nom du gérant (pour les formes sociétaires) : _____

Commune du siège de l'exploitation : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : |_____| Commune : _____

N° de téléphone : _____ N° de portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Nom du groupement de producteur : _____

Dépôt du dossier :En cas de dépôt du dossier par un tiers :

Nom de l'organisme : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : |_____| Commune : _____

N° de téléphone : _____ N° de portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Date de dépôt : _____ Signature : _____

Situation fiscale :

A titre indicatif, chiffre d'affaires 2025 : _____

Je déclare avoir opté pour le régime :

- des Micro Bénéfices Agricoles : OUI NON
- de la déclaration au réel (normal ou simplifié) : OUI NON

Orientation technique de l'exploitation :

Productions principales de l'exploitation :

Arboriculture	<input type="checkbox"/>	Apiculture	<input type="checkbox"/>
Maraîchage et cultures vivrières (y compris banane créole)	<input type="checkbox"/>	Prairie	<input type="checkbox"/>
Banane export	<input type="checkbox"/>	Vanille	<input type="checkbox"/>
Canne à sucre	<input type="checkbox"/>		

Cultures déclarées en 2025 lors de la déclaration surface :

N° Îlot	code culture	surface (ha)	N° Îlot	code culture	Surface (ha)

Pertes de récoltes :

Apiculture :

Année (*)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de ruches						
Quantité commercialisée						
Miel (kg)						
Pollen (kg)						
Propolis (kg)						

Banane export :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Surface en banane (ha)						
Tonnage commercialisé (T)						

Canne à sucre :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Surface en canne (ha)						
Tonnage commercialisé (T)						

Maraîchage et cultures vivrières (y compris banane créole) :

Pâturages (prairies temporaires et permanentes, prairies naturelles, savanes) :

Surfaces pâturages (ha)	
Surface sinistrée	___,___ ha
Surface déclarée	___,___ ha

Engagement du demandeur :

Je soussigné (Nom, Prénom) _____
(pour les sociétés) agissant en qualité de _____ de la société _____.

Autorise la DAAF Martinique :

- à consulter tout organisme susceptible de fournir les éléments nécessaires à l'instruction et au contrôle de mon dossier,
 - à demander toute information relative à mes contrats d'assurance et aux éventuelles indemnisations perçues à leur titre aux caisses d'assurance mentionnées,
 - à utiliser ces informations pour l'accès éventuel aux aides complémentaires mises en place par la collectivité territoriale,
 - à fournir les données de la présente demande à mon établissement de crédit, si je sollicite des mesures d'aides complémentaires.

□ Atteste sur l'honneur :

- ne pas avoir sollicité pour le même dossier, une autre aide que celle indiquée sur le présent formulaire de demande d'aide,
- l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire et les pièces jointes,
- avoir déposé une déclaration de surfaces au titre de la campagne PAC 2025.

M'engage, sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 3 années,
- à informer la DAAF, de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure et de mes engagements,
- à accepter et faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et contrôles sur place.

Je suis informé(e) qu'en cas de manquement délibéré, de manœuvres frauduleuses ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et de pénalités financières, sans exclure les autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation pour perte de récoltes au titre de la procédure calamités agricoles.

Fait à _____ le __ / __ /2026

(Nom Prénom – Signature)

Avez-vous déposé un dossier COMPLET dans le cadre de la calamité « pluies de janvier et février 2025 » ?

Oui

Non

Si oui, seules les attestations fiscales et sociales de moins de 6 mois sont à transmettre impérativement.

Si non, liste des pièces devant impérativement accompagner le dossier au moment du dépôt :

- Une copie de la carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour si non ressortissants de l'UE, du demandeur
- Pour les formes sociétaires, un Kbis de moins de 6 mois (ou un avis SIREN), **accompagné** d'une copie de la carte nationale d'identité (ou du passeport ou du titre de séjour si non ressortissants de l'UE) du représentant de la société
- Un RIB IBAN (compte courant uniquement) au nom et prénom du demandeur ou de la société
- Attestation d'affiliation à la CGSS (AMEXA) de moins de 6 mois précisant que l'adhérent est à jour de ses cotisations ou qu'un plan de paiement est en cours.
- Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 justifiant de revenus agricoles.
- Attestation des services des impôts de moins de 6 mois certifiant que vous êtes en situation régulière vis à vis de l'administration fiscale ou qu'un plan de paiement est en cours.
- Liasses fiscales 2022,2023 et 2024 pour les exploitants individuels déclarant les revenus au réel ou pour les sociétés
- Livres de recettes (ventes) 2022, 2023 et 2024 avec le détail des cultures pour les exploitants individuels déclarant au micro-bénéfice agricole, datés et signés par le chef d'exploitation
- Cultures AB : dernier certificat délivré par l'organisme certificateur